



Domaine du Canavérier Saint-Laurent d'Aigouze (30)



La ferme/le site, en bref



646 ha
234 SAU



Le Conservatoire du littoral a acquis cet espace pour en assurer la protection définitive et engager avec le Syndicat Mixte de la Camargue Gardoise désigné gestionnaire du site, une gestion garante de la préservation de la biodiversité et des paysages



3200m linéaire de haie
1600m de RNA
85 arbres intraparcellaires



Le Plus de l'Agroforesterie

- Biodiversité
- Brise-vent
- Bien-être animal
- Être un site vitrine et/ou à caractère expérimental



Zoom sur une particularité du site

Le Canavérier comporte dans sa partie sud 234 hectares de terres à usage agricole – le Clos Canonge -, soit près du tiers de la surface protégée par le Conservatoire. Le devenir et les modalités de gestion futures de cet espace agricole constituent un enjeu majeur et l'une des principales cibles de gestion en ce qui concerne la biodiversité associée aux agrosystèmes, les activités socio-économiques et l'ancrage du site au sein du territoire, dans le contexte du changement climatique qui affecte en premier lieu et de manière plus visible le littoral.

Convaincus de l'enjeu fondamental que constitue la conservation des terres agricoles du Canavérier et persuadés qu'il est possible de réconcilier l'agriculture productive avec la préservation de l'environnement, les partenaires de la gestion du site ont fait le choix du maintien de l'usage agricole dans le cadre d'un projet agro-écologique économiquement viable, à forte valeur environnementale et sociale. Cette démarche se veut pilote et exemplaire pour le territoire.

La définition de ce projet agro-écologique s'est appuyée sur un ensemble d'études, d'expertises et d'avis de professionnels de l'agriculture, de l'agronomie et de l'écologie. Sur la base de ces travaux, un cahier des charges sur la gestion du site a été élaboré. Plusieurs exploitants agricoles se sont installés sur le domaine pour mettre en place de la polyculture (de céréales, riz, plantes fourragères...) et de l'élevage, avec des troupeaux de vaches et moutons.



La parcelle agroforestière



Pédoclimat

Climat méditerranéen franc



Surface

234ha

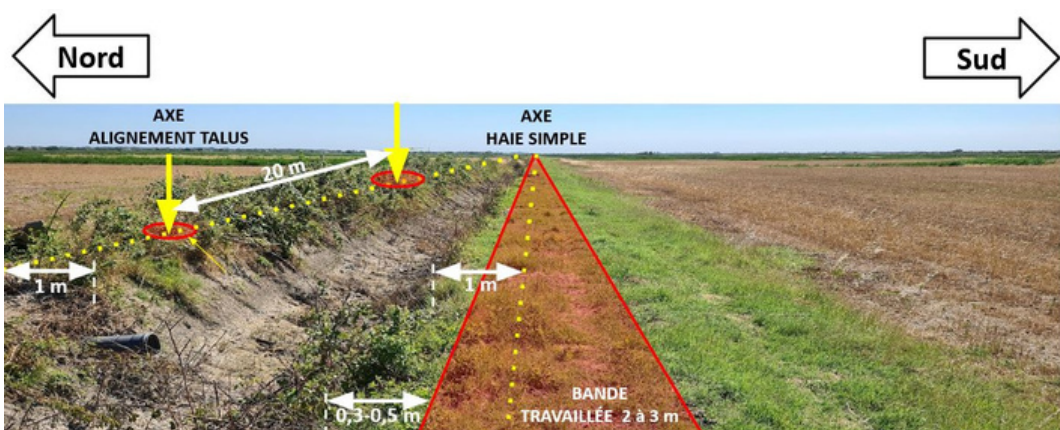
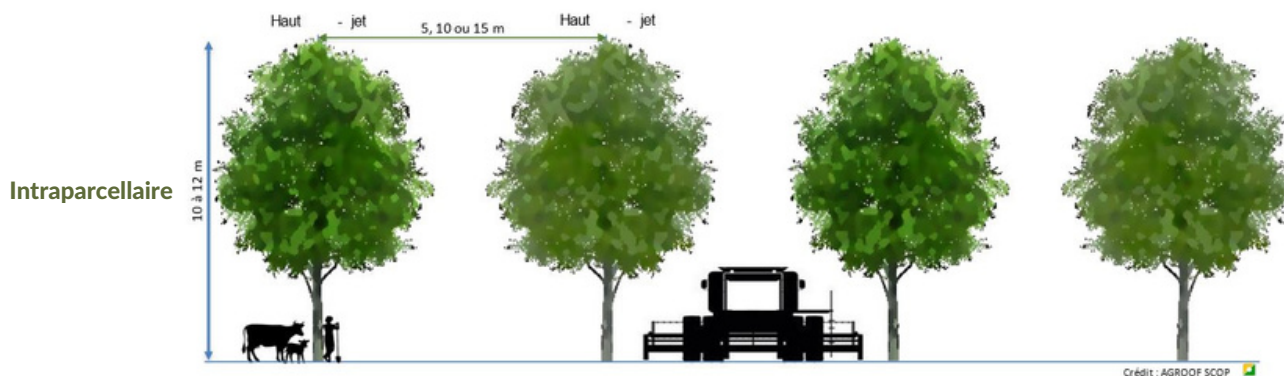


Années de plantation

2020/2024



Design - espacements



Choix des essences, porte-greffe

cornouiller sanguin, aubépine monogyne, figuier commun, frêne à feuilles étroites, mûrier blanc, pistachier lentisque, peuplier blanc, saule blanc, saule cendré, sureau noir, orme champêtre



Choix du paillage Protection

- Manchon anti-rongeur H60*D20 cm BIODEGRADABLES
- THORENAP ® LINÉAIRE 1 400 gr - 1,1 m - rouleaux 25 m
- THORENAP ® UNITAIRE 1 000 gr - 30x30cm
- TOILE PAILLAGE TISSEE BIO DURACOVER 1,25x100m -130gr/m²
- Paillage Toisons de brebis
- Cactus Tree Guards Gal.1600x1000 mm



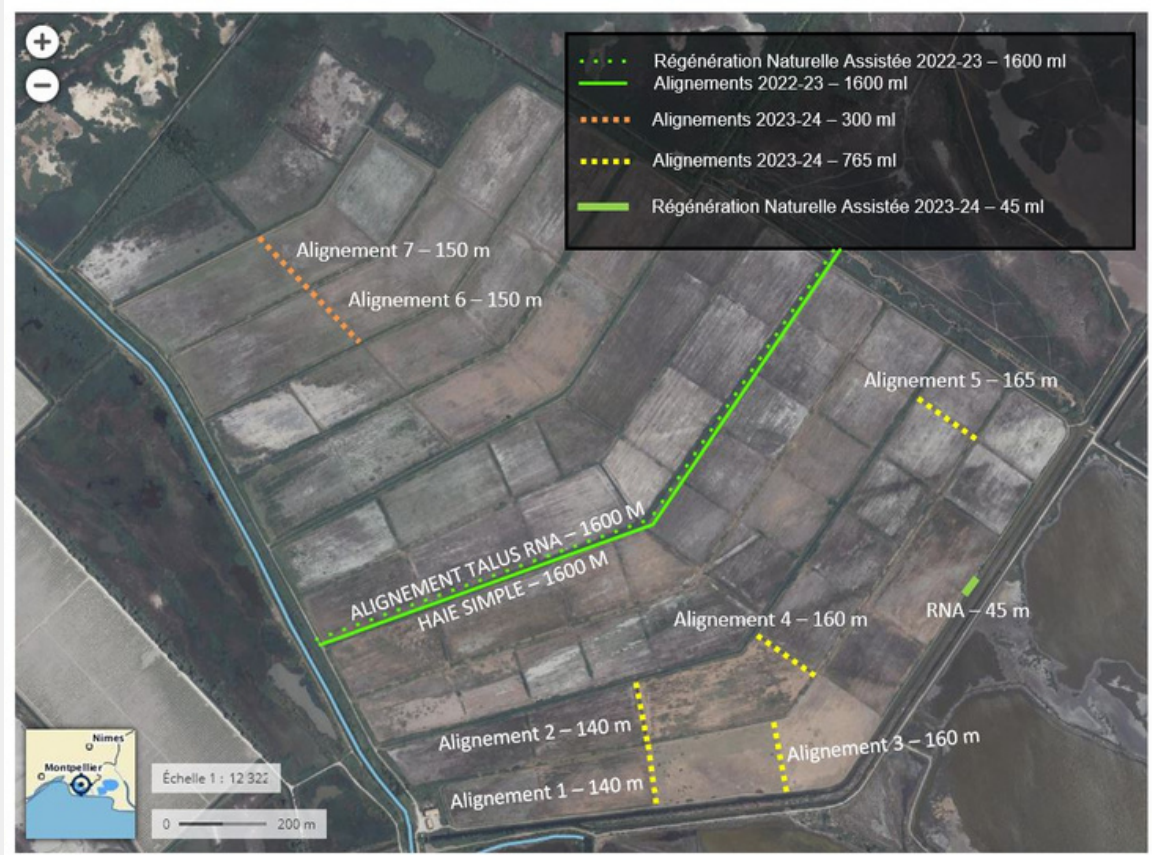
Montant de l'investissement

59 124€



Plan de la parcelle

Plan aérien avec légende





Pourquoi avez-vous mis en place ce projet AF / cette plantation ? (en réponse aux enjeux du projet cités dans la partie description de l'exploitation)



L'agroforesterie est l'un des axes des pratiques mises en place dans le cadre du projet agro-écologique sur les terres du Canavérier. L'intégration d'arbres dans les parcelles sous forme de haies ou d'alignements d'arbres en intraparcellaire devrait répondre à plusieurs objectifs complémentaires :

- Biodiversité : créer des habitats (refuges, perchoirs, alimentation) et un maillage (corridor) favorable à la prospection du site par certaines espèces (ex. : chiroptères, pollinisateurs...);
- Brise-vent : protéger les cultures et les animaux d'élevages qui seront présents sur le site des vents importants auxquels sont soumises les parcelles (notamment mistral);
- Bien-être animal : créer des zones avec des gradients d'ombrage variable pour les animaux d'élevage ; aménager une zone de repli pour les animaux (qui servira également de zone d'hivernage) ;
- Être un site vitrine et/ou à caractère expérimental ;



Partenaires techniques

Agroof SCOP
Le Filon vert



Et... **Aujourd'hui ?**

Mon avis sur le projet



Bénéfices

Pas suffisamment de recul en 2024



Difficultés

- Haute salinité
- Forts vents
- Alternance de périodes de sécheresse et d'engorgements

Et si c'était... **à refaire ?**

Et si c'était à refaire ?

On planterait les essences indigènes les plus résistantes car il y a eu un fort taux de mortalité suite à la plantation hiver 22/23